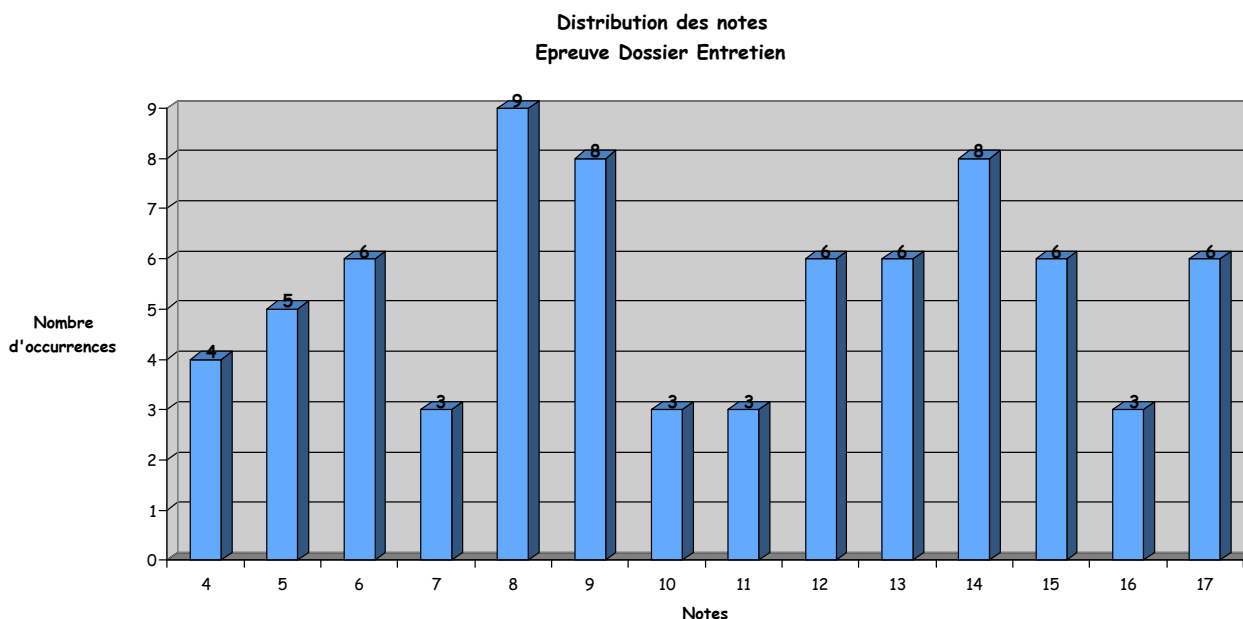


Concours Sciences sociales D3 Session 2009

Rapport épreuve Dossier-Entretien

Pour la session 2009, le nombre de candidats admissibles était de 90, soit un effectif identique à celui de 2008. 76 candidats se sont présentés à cette épreuve ; le nombre d'absents est donc de 14.

La distribution des notes est assez peu polarisée si on la compare aux précédentes sessions. La dispersion des résultats demeure sensiblement la même que l'an passé ; l'écart-type se situe à 3,94 contre 3,8 en 2008 ; il était de 4,48 en 2007 et 4,29 en 2006. Quatre notes (8 ; 9 ; 14 ; 15) concentrent encore 40 % (31/76) des résultats des présents. La moyenne de l'épreuve demeure relativement stable : 10,62 (10,53 en 2008).



L'esprit de l'épreuve requiert que les exposés des candidats mettent en relation raisonnements personnels, références à des travaux de sciences sociales, exemples et arguments des textes. Pour ce faire, leurs présentations doivent trouver un équilibre entre lecture d'extraits - ni trop longs ni trop fréquents, connexion avec d'autres références, éléments de critiques. A travers la présentation et la discussion des dossiers proposés, il s'agit d'apprécier la clarté des différents exposés notamment à l'aune de la facilité à suivre les plans adoptés, mais aussi de vérifier l'acquisition d'un

certain nombre de connaissances relatives au thème, et enfin d'observer des aptitudes de raisonnement *in situ*... parfois même lorsque les connaissances sont lacunaires. C'est notamment pour cette raison qu'il semble utile de préciser que les réponses évasives aux questions ne sont pas de nature à aider le jury à juger des capacités d'approfondissement des candidats. De manière plus prosaïque, le jury a bien conscience que les candidats ne peuvent pas tout connaître des sciences sociales à vingt ans. Mais il attend en revanche des candidats qu'ils témoignent de leurs facultés à développer des raisonnements précis et cohérents face à des problèmes semblables à ceux que rencontrent les chercheurs en sciences sociales.

Les dossiers sont pour la plupart constitués de deux articles ou d'extraits d'ouvrages sur un même thème. Ils sont choisis par le jury en raison de l'intérêt qu'il y a à les confronter, à les faire dialoguer l'un avec l'autre. Une bonne question de départ pour aborder un dossier consiste à s'interroger sur ce qui peut présenter un intérêt pour les sciences sociales dans les textes soumis à la réflexion des candidats.

Les notions convoquées lors de l'exposé doivent être connues avec un minimum de rigueur. Il ne s'agit pas de livrer en pâture des mots dont la compréhension n'est que superficielle, au mieux intuitive. Généralement, au moment de la séance de questions qui suit l'exposé du candidat, les membres du jury s'efforcent de vérifier le degré d'approfondissement des références que viennent d'évoquer les candidats. Il est donc très risqué de faire mention de termes ou de travaux qui s'avèreront inconnus lorsqu'ils seront questionnés de manière très simple. Ces questions peuvent être l'occasion de faire apparaître d'importantes distorsions entre les références évoquées dans l'exposé et la réalité de leur maîtrise. Tendre des perches au jury peut être astucieux ; attention toutefois de veiller à ce que ces perches ne se transforment pas en bâtons donnés pour se faire battre. Fréquemment, les questions prennent appui sur l'exposé du candidat. Les réponses attendues aux questions peuvent requérir des faits précis ou une certaine dose d'imagination, d'inventivité lorsqu'il s'agit de questions ouvertes destinées à tester les capacités d'analyse du candidat.

La manifestation la plus caricaturale du défaut consistant à amalgamer un excès de sources correspond aux présentations où s'enchevêtrent notions et références au point d'atteindre un trop-plein : l'assemblage ainsi réalisé est porteur d'incompatibilités, d'incohérences et éveille des doutes au sein du jury. Vouloir trop en dire peut s'avérer dommageable : pour la pertinence, pour le débit du propos au point qu'il devienne parfois incompatible avec la clarté, pour le risque d'erreur qui s'accroît avec le volume de l'exposé. L'approfondissement des sujets fait mauvais ménage avec le saupoudrage de connaissances.

Sont à proscrire également : les exposés filandreux, parsemés d'extrapolations hasardeuses, où il devient impossible de discerner les idées contenues dans le document à l'intérieur des restitutions qu'en donne le candidat, à tel point que le jury se demande si ce même candidat comprend ce qu'il a lu et même ce qu'il dit. Les attentes concernant les exposés ne correspondent pas à un assemblage de bribes maladroitement recousues les unes aux autres. Ils doivent procéder d'un travail de construction d'une argumentation. Une variante de ces insuffisances de construction est fournie par les « exposés-catalogues » constitués d'une succession de fiches de lecture et d'auteurs - parfois même d'un contenu très convenable - qui ne sont pas reliées au dossier. A l'inverse, un plan aisé à suivre est toujours très apprécié.

Les introductions que les candidats présentent sont parfois trop longues, au risque de répétitions ultérieures ou de digressions dans lesquelles se lovent souvent quantités d'approximations. Ca ne signifie pas que l'introduction doive être négligée mais il est préférable de s'en tenir à une courte caractérisation des deux articles ou chapitres proposés et à une présentation des enjeux. En outre, un fréquent déséquilibre entre les parties s'observe : une première partie de près de 15 minutes et une troisième partie famélique.

Il s'agit d'une épreuve orale, par conséquent des éléments comme l'intonation, la construction des phrases ne doivent pas être négligés dans la mesure où ils contribuent à soutenir l'attention du jury.

Il est inutile de meubler pour tenir le temps : mieux vaut moins mais mieux. Même si un exposé caractérisé par une gestion lacunaire du temps sera pénalisé, 22 minutes de propos pertinents et bien énoncés valent mieux que 30 minutes éprouvantes tant du fait de leur contenu que de leur énonciation orale. Sont à bannir ces échappatoires consistant en des lectures de longs passages avec des commentaires improvisés d'une grande platitude. Les prestations consistant presque exclusivement à lire le document sont bien sûr à éviter. En résumé, la lenteur organisée certains exposés est repérée comme telle ; elle est souvent portée par un « art du parler creux » destiné à broder à partir de connaissances fragiles.

Il faut également signaler quelques absences, omissions ou impasses aussi étonnantes que regrettables :

* Sur un graphique, il est d'usage d'inscrire les unités.

* Plusieurs sujets ont permis de constater que la spécificité des *gender studies* n'était pas très bien maîtrisée ; le terme est utilisé comme synonyme d'inégalités hommes/femmes.

* Il n'y a pas un million de chômeurs en 2009 en France.

* La consommation n'est pas un objet exclusivement sociologique : les économistes y portent également un intérêt certain et ancien qui a nourri de nombreuses études.

* L'individualisme a été un peu mis à toutes les sauces au point de s'apparenter parfois à une sorte de « trou noir » des sciences sociales.

Histoire

La moyenne obtenue par les 23 candidats interrogés sur un dossier d'histoire s'élève à 10,5 . La note la plus basse est 04, la plus élevée 17.

Les dossiers proposés portaient sur:

1968 et les réformes pédagogiques

Antoine Prost, « mai 68 : fin ou commencement ? », *www. Cahiers pédagogiques .com*, mai 2008.

Dominique Damamme, « Laboratoires de la réforme pédagogique », *In Dominique Damamme et alii (dir.), Mai-juin 68, L'Atelier, 2008.*

Le Welfare State en Grande-Bretagne et aux Etats-unis

Noel Whiteside, « La recherche du consensus. Revenus salariaux et revenus sociaux dans la politique britannique du second après -guerre », *Genèses*, n° 18, janvier 1995, pp. 47-67.

Elisabeth Vezzosi, « le *Welfare state*" aux Etats-Unis. Un Etat "maternaliste" ? » *In Histoire et sociétés, revue européenne d'histoire sociale*, n ° 6, pp., 81-89.

Le poujadisme

Romain Souillac, *le mouvement Poujade*, Presses de Sciences po, 2007, pp. 385-403.

Annie Collovald, « Histoire d'un mot de passe : le poujadisme. Contribution à une histoire des « ismes » », *Genèses*, n ° 3, mars 1991, pp. 97-119.

Les années Giscard et la modernisation de la société française

Mathias Bernard, « le projet giscardien face aux contraintes du pouvoir »

Christine Bard, « cent mesures pour les femmes »

In Serge Bernstein et Jean-François Sirinelli, Les années Giscard. Les réformes de société 1974-1981, Armand Colin, pp. 13-26, pp. 203-225.

Les perceptions du risque au travail

Caroline Moriceau, « Les perceptions des risques au travail dans la seconde moitié du XIXe siècle : entre connaissance, déni et prévention »

Catherine Omnès, « De la perception du risque professionnel aux pratiques de prévention : la construction d'un risque acceptable »

In Revue d'histoire moderne et contemporaine, 56-1, janvier-mars 2009, pp. 12- 27 et 61-81.

Publicité et propagande

Corey Ross, « la professionnalisation de la publicité et de la propagande dans l'Allemagne de Weimar »

Waltraud Sennebogen, « Publicité et propagande dans l'Allemagne national-socialiste et l'Italie fasciste »

In Vingtième siècle, janvier-mars 2009, pp. 9-26 et 49-60.

Le syndicalisme sous l'Occupation : cadre légal et pratiques

Jean-Pierre Le Crom, « Le cadre légal et les spécificités françaises du syndicalisme sous l'occupation »

Jean-Pierre Le Crom, : « De la vie syndicale à Nantes et Saint-Nazaire pendant l'Occupation et des difficultés d'en rendre compte »

In Michel Margairaz et alii, Le syndicalisme dans la France occupée, PUR, 2008, pp. 49-55 et 383-400.

Les temps de 68

Jean-Philippe Legois et alii, « Les années 68 »

Robert Frank, « Les temps de 68 »

Les années 68. Un monde en mouvement. Nouveaux regards sur une histoire plurielle (1962-1981), BDIC-Syllepse, 2008, pp. 13-21, 36-61.

Espagne démocratique et mémoire du franquisme

Julio Arostegui, « La mémoire de la guerre civile et du franquisme dans l'Espagne démocratique », *Vingtième siècle*, avril-juin 2002.

Mercedes Yusta- Rodriga, « La recuperacion de la memoria historica » dans l'Espagne actuelle, *In Après un régime d'oppression : entre amnésie et catharsis*, Publidix, Nanterre, 2009.

La Résistance au village

Mercedes Yusta- Rodriga, « guerrilleros et paysans après la guerre d'Espagne , 1939-1953, *In* Pietro Causaro et alii, (dir.) *le XXe siècle des guerres*, l'Atelier, 2004, pp. 181-189.

Jean-Marie Guillon, « la résistance au village » in Jacqueline Sainclivier (dir.), *la Résistance et les français. Enjeux stratégiques et environnement social*, PUR, 1995, pp. 23-244

Les politiques su refuge et le genre

Sylvia Salvatici, « le gouvernement anglais et les femmes réfugiées d'Europe après la seconde guerre mondiale »

Aurélié Audeval : « Une question de catégorie ? Politiques du mariage mixte entre Allemandes et Français. France 1935-1940

In Le Mouvement social, Octobre-décembre 2008

Les sujets choisis concernaient plus spécifiquement l'histoire sociale et politique française et étrangère des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. La plupart ont été constitués à partir de récents numéros de revues d'histoire de premier plan dont les orientations

épistémologiques sont en phase avec les perspectives de cette épreuve. Certains l'ont été à partir d'ouvrages collectifs, le plus souvent récents, et qui, pour la plupart, étaient des actes de colloque. Le choix des dossiers demeure en effet inspiré par le souci de mettre les candidats en présence de la recherche historique la plus contemporaine en privilégiant les travaux qui mobilisent les apports des sciences sociales dans leur diversité. Certains candidats témoignent, au demeurant, d'une connaissance très satisfaisante des débats ou renouvellements historiographiques du moment quand même certains, peu nombreux il est vrai, paraissent tout ignorer des débats relatifs à la « culture de guerre » ou de la question du « genre ».

On a été sensible au fait que plusieurs candidats aient pris soin de caractériser d'entrée de jeu les démarches épistémologiques adoptées par les différents auteurs ou par leurs interventions successives (le syndicalisme sous l'occupation : cadre légal et pratiques, du droit à l'histoire) en soulignant les effets des choix épistémologiques sur les connaissances produites avec parfois une grande finesse. On a également été sensible à l'attention que d'autres ont su porter à la datation des articles proposés et aux évolutions parfois rapides de leurs conclusions dès lors qu'il s'agissait d'histoire du temps présent (Espagne démocratique et mémoire du franquisme). Ils ont ainsi témoigné d'une capacité remarquable à historiciser les articles proposés. Une telle approche des textes autorise des introductions percutantes quand celles-ci demeurent trop souvent le résumé de ce qui va suivre, au risque de fréquentes répétitions.

Cette année, plusieurs dossiers mettaient en jeu la question des échelles (la Résistance au village, le syndicalisme sous l'Occupation : cadre légal et pratiques) : les problèmes posés par le passage d'une démarche macro à des études micro n'ont pas toujours été bien perçus quand même les candidats avançaient souvent la notion de *microstoria*, qui n'était pas nécessairement pertinente s'agissant des dossiers concernés. Il peut être judicieux de consacrer un moment de la préparation à la question des périodisations et des échelles à l'œuvre dans le dossier proposé afin d'éviter un exposé qui fasse totalement l'économie des études empiriques proposées à la lecture. Les questions qui ramènent alors inmanquablement le candidat vers ce qu'il a totalement évacué le privent, du reste, du bénéfice qu'il pouvait en escompter. Du moins demeure-t-il vrai que les candidats peuvent parfaitement opter pour une présentation des textes à partir d'une perspective plus strictement économique ou sociologique. Il est alors souhaitable de résumer rapidement le propos de chacun des deux textes dans l'introduction.

Rappelons, comme à l'ordinaire, que cette épreuve n'est pas une épreuve d'érudition qui supposerait des connaissances encyclopédiques. On déplorera pourtant une fois encore que trop de candidats paraissent ne pas disposer de la culture générale minimum dont les programmes de première et de terminales peuvent dessiner le contour. Ainsi avons-

nous constaté, au fil de certaines interrogations, de totales ignorances ou de graves erreurs sur les deux statuts des juifs élaborés par le régime de Vichy, le résistancialisme, les circonstances de l'érection des monuments aux morts, la charte du CNR, la législation de la grève, le Ve plan, la vente des biens nationaux, le plan de 4 ans adopté par Hitler, les comités d'entreprises, les prud'hommes, etc. De graves ignorances sur 1968, plusieurs fois constatées, obligent à rappeler aux candidats que si le jury choisit souvent certains de ses sujets en puisant dans l'historiographie renouvelée qu'autorisent certains anniversaires, il ne s'interdit pas de constituer de nouveaux dossiers sur ces mêmes thèmes une fois l'anniversaire révolu...

Au risque de se répéter, on regrettera les trop fréquents usages non maîtrisés des termes « symboles » et « symbolique.

Economie

Note la plus basse : 4 ; Note la plus haute : 17 ; Moyenne : 10,32

Dossier 1: L'écart de salaire entre les femmes et les hommes

Leclair Marie et Pascale Petit, 2004 : « Présence syndicale dans les établissements : quel effet sur les salaires masculins et féminins ? », *Economie et Statistique*, n°371.

Ponthieux Sophie et Dominique Meurs, 2006 : « Quand la variable « femme » ne sera plus significative dans les équations de gains... », *Travail, genre et sociétés*, n°15.

Dossier 2 : Les emplois de service

Piketty Thomas, 1997, « Les créations d'emplois en France et aux Etats-Unis. « Services de proximité » contre « petits boulots » ? », *Notes de la Fondation Saint-Simon*.

Gadrey Jean, 2003, *Socio-économie des services*, La Découverte Repères, extrait.

Lemoine Matthieu, 2008 « Le plan « services à la personne » : Quel bilan ? », *Clairnet@ofce*.

Dossier 3: Mesurer le travail non marchand

Chadeau Ann et Annie Fouquet, 1981 : « Peut-on mesurer le travail domestique ? », *Economie et Statistique*, n°136.

Prouteau Lionel et François-Charles Wolff, 2004 : « Le travail bénévole : un essai de quantification et de valorisation », *Economie et Statistique*, n°373.

Dossier 4 : Débat autour du Revenu de Solidarité Active

Rigaudiat Jacques, 2009 : « RSA : une réforme en faux-semblants », *Esprit*, Janvier.

Anne Denis et Yannick L'Horty, 2009, « Les effets du revenu de solidarités active sur les gains du retour à l'emploi », *Revue économique*, Vol.60, n°3.

Fabre Virginie et Olivia Sataury, 2009 : « Enquêtes sur les expérimentations du RSA : premiers résultats », *Document de travail de la DREES*, n°87.

Dossier 5 : Immigration et discrimination

Meurs Dominique, Ariane Pailhé et Patrick Simon, 2006 : « Persistance des inégalités entre générations liées à l'immigration : l'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants en France », *Population*, n°5/6.

Meurs Dominique, Ariane Pailhé, 2008 : « Descendants d'immigrés en France : une double vulnérabilité sur le marché du travail ? », *Travail, genre et sociétés*, n°20.

Dossier 6 : Le partage de la valeur ajoutée

Clerc Denis, 2009 : « Des salaires aux dividendes : les changements de la répartition de richesse en France depuis 1970 », *L'Economie politique*, n°41.

Cotis Jean-Philippe, 2009 : *Partage de la valeur ajoutée, partage des profits et écarts de rémunération en France*, Rapport Insee.

Dossier 7 : La confiance et le modèle social

Algan Yann et Pierre Cahuc, 2007 : *La société de défiance : comment le modèle social français s'autodétruit*, Cepremap, édition rue d'Ulm.

Laurent Eloi, « Peut-on se fier à la confiance ? », *Revue de l'OFCE*, n°108.

Dossier 8 : L'économie du cinéma

Cocq Emmanuel, Alexis Dantec et Florence Lévy-Hartmann, 2006 : « Combien tu m'aimes ? Pour une analyse économique de la politique cinématographique française », *Revue de l'OFCE*, n°97.

Farchy Joëlle, 2009 : « Les politiques publiques face aux mutations de l'économie de la culture : Le soutien public au cinéma : un modèle en quête d'un nouveau souffle », *Les Cahiers Français*, n°348, La Documentation Française.

Dossier 9 : Keynésianisme appliqué

Kauffman Michel, 2002 : « Quel avenir pour le keynésianisme ? », *L'économie politique*, n°14.

Arthus Patrick, 2009 : « Le pour et le contre du retour au keynésianisme élémentaire », *Flash marché*, n°14, Natixis.

Timbeau Xavier, 2008 : « Dans la crise financière, nous sommes tous keynésiens ! », *Clairnet@ofce*, 6 novembre 2008.

Galbraith John Kenneth, *Economie hétérodoxe*, Opus, Seuil, 2007.

Dossier 10 : Les transformations de la relation salariale

Beffa Jean-Louis, Boyer Robert et Touffut Jean-Philippe, 1999 : « Les relations salariales en France : Etat, entreprises, marchés financiers », *Notes de la Fondation Saint-Simon*.

Rouilleault Henri, 2001 : « Changement des organisations, des relations professionnelles et de la relation salariale », *Formation et emploi*, n°76.

Dossier 11 : La déflation

OFCE, Département analyse et prévision, « Aux portes de la déflation ? », *Revue de l'OFCE*, n°109.

Galbraith John Kenneth, *Economie hétérodoxe*, Opus, Seuil, 2007.

Les sujets de dossiers en économie proposés en 2009 portaient sur des sujets qui le plus souvent faisaient référence à des questions économiques actuelles mises en perspective avec les faits plus anciens, comme par exemple les dossiers sur « la déflation », le « keynésianisme ».

L'ignorance ou l'imprécision du propos par rapport à certains faits économiques (par exemple la stagflation des années 1970) ou certaines théories (classification des Etats Providence) réduit sensiblement la note du candidat. Certains ont un discours creux, dont le contenu se rapproche davantage de lieux communs que d'une réflexion avancée. L'utilisation de graphiques a été souvent mobilisée au cours des exposés mais de façon très inégale : certains candidats n'y voit qu'un moyen de montrer leur connaissances avec souvent des erreurs, pour d'autres en revanche cela s'est avéré très positif. Certains candidats sortent de la problématique du dossier pour montrer leurs connaissances et se trouvent alors hors sujet (comme par exemple pour le dossier sur keynésianisme). De nombreux candidats cherchent à tenir la demi heure à tout prix ; ce qui se traduit par un discours dilué et très difficile à suivre. Les enjeux du dossier doivent être clairement exposés et les textes présentés succinctement. Certains candidats consacrent 10 minutes à leur introduction ; ce qui est démesuré. Le propos doit être efficace et direct.

Les questions cherchent à évaluer la capacité de réflexion du candidat, plus que ses connaissances économiques, qui sont testées dans lors de l'épreuve d'économie. Un candidat qui montre sa bonne volonté à chercher une réponse qui ait du sens sera mieux noté.

Sociologie

Les 26 prestations portant sur des dossiers de sociologie ont donné lieu à des évaluations s'échelonnant de 4 à 17. La moyenne des notes est de 11,11 contre 9,48 en 2008. La dispersion des résultats est en baisse sensible depuis 2007 : l'écart-type est de 3,60 cette année contre 3,93 l'an passé [4,67 il y a deux ans].

Les douze dossiers de sociologie portaient sur les thèmes suivants :

Au labeur des dames ; Maruani (Margaret), « L'emploi féminin dans la sociologie du travail : une longue marche à petits pas », *In* Laufer (Jacqueline), Marry (Catherine), Maruani (Margaret) (dir.), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, P.U.F., Coll° « Sciences sociales et sociétés », 2001, pp. 43-53 ; Afsa Essafi (Cédric), Buffeteau (Sophie), « L'activité féminine en France : quelles évolutions récentes, quelles tendances pour l'avenir ? », *Economie et Statistique*, n° 398-399, 2006, pp. 85-95.

Etudier les professions ; Abbott (Andrew), « Ecologies liées : à propos du système des professions », *In* Menger (Pierre-Michel) (dir.), *Les professions et leurs sociologies. Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*, Maison des sciences de l'homme, Coll°

« Colloquium », 2003, pp. 29-50 ; Bastin (Gilles), « Comment un fait devient un « quote » ? Coproduction et revendications de juridiction dans les mondes de l'information », *In* Dauvin (Pascal), Legavre (Jean-Baptiste) (dir.), *Les publics des journalistes*, La dispute, Coll° « pratiques politiques », 2008.

La condition paysanne ; Bourdieu (Pierre), *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Seuil, Coll° « Points - Essais », 2002, pp. 221-228 ; Hervieu (Bertrand), Viard (Jean), *L'archipel paysan. La fin de la république agricole*, Ed° de l'aube, 2001, pp. 17-42.

La violence des bandes ; Mauger (Gérard), *Les bandes, le milieu et la bohème populaire. Etude de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires*, Belin, 2006, pp. 167-176 ; Muchembled (Robert), *Une histoire de la violence*, Seuil, Coll° « L'Univers Historique », 2008, pp. 445-463.

Le clientélisme ; Padioleau (Jean-Gustave), *L'Etat au concret*, P.U.F., Coll° « Sociologies », 1982, pp. 205-222 ; Briquet (Jean-Louis), « La faiblesse du clientélisme partisan en France » [Extrait], *In* Briquet (Jean-Louis), Sawicki (Frédéric) (dir.), *Le clientélisme politique dans les sociétés modernes*, PUF, 1998, pp. 228-244.

Les âges de l'immigration ; Leveau (Rémi), Schnapper (Dominique), « Etre immigré en France » [Extraits], *In* Ariès (Philippe), Duby (Georges) (dir.), *Histoire de la vie privée*, Seuil, Coll° « L'Univers Historique » 1987, pp. 510-525 ; Ribert (Evelyne), *Liberté, égalité, carte d'identité*, La Découverte, Coll° « Textes à l'appui », 2006, pp. 22-33.

Les conflits du travail ; Bourdieu (Pierre), « La grève et l'action politique », *In* *Questions de sociologie*, Minuit, Coll° « Le sens commun », 1980, pp. 251-263 ; Bérout (Sophie), Denis (Jean-Michel), Desage (Guillaume), Giraud (Baptiste), Pélisse (Jérôme), *La lutte continue ? Les conflits du travail dans la France contemporaine*, Ed° du Croquant, Coll° « Savoir/Agir », 2008, pp. 19-40.

Les crises politiques ; Dobry (Michel), *Sociologie des crises politiques* [1986], Presses de la FNSP, Coll° « Références », 1992, pp. 198-218 ; Gobille (Boris), *Mai 68*, La Découverte, Coll° « Repères », 2008, pp. 22-33.

Les formes contemporaines de la vie religieuse ; Hervieu-Léger (Danièle), « Prolifération américaine, sécheresse française », *In* Champion (Françoise), Cohen (Martine) (dir.), *Sectes et démocratie*, Seuil, 1999, pp. 86-102 ; Gauchet (Marcel), « Neutralité, pluralisme, identité. Les religions dans l'espace public démocratique », *In* *Un monde désenchanté*, Ed° de l'atelier, 2004, pp. 193-202.

Les rapports sociaux de sexe ; Singly (François de), « Charges et charmes de la vie privée », *In* Laufer (Jacqueline), Marry (Catherine), Maruani (Margaret) (dir.), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, P.U.F., Coll° « Sciences sociales et sociétés », 2001, pp. 149-165 ; Vanovermeir (Solveig), « Regards sur la parité. De l'emploi à la représentativité politique... », *INSEE Première*, n° 1226, 2009.

Les usages de la tradition ; Hobsbawm (Eric), « Inventer des traditions », *In* Hobsbawm (Eric), Ranger (Terence) (dir.), *L'invention de la tradition* [1983], Ed° Amsterdam, 2006, pp. 11-25 ; Leite Lopes (J. Sergio), Faguer (Jean-Pierre), « L'invention du style brésilien. Sport, journalisme et politique au Brésil », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 103, 1994, pp. 27-35.

Objets de consommation ; Hirschmann (Albert O.), *Bonheur privé, action publique* [1982], Hachette, Coll° « Pluriel », 2006, pp. 49-70 ; Baudelot (Christian), Establet (Roger), *Maurice Halbwachs. Consommation et société*, P.U.F., Coll° « Philosophies », 1994, pp. 121-128 ; Consalès (Georges), « En 2007, la consommation des ménages demeure solide », *INSEE Première*, n° 1192, mai 2008.

Tout en étant globalement convenables, les résultats demeurent assez hétérogènes. Les explications de ces écarts sont à rechercher dans les différences de degré d'approfondissement des sujets. Les exposés qui ont obtenu des notes inférieures à la moyenne (9 parmi 26) étaient le plus souvent décousus et/ou caractérisés par une incapacité à se détacher des textes. En revanche, les meilleures prestations correspondent aux présentations qui sont parvenues à dépasser la stricte restitution des documents pour proposer des éléments d'analyse et de critique prenant appui sur des références complémentaires.

A titre d'illustration, l'exposé qui a obtenu la note la plus élevée (17), sur le dossier relatif aux rapports sociaux de sexe, a su :

- donner un avis sur l'intérêt et les limites méthodologiques de la réalisation d'entretiens à trois,
- rendre compte du nouveau type de relations à l'enfant dans l'éducation en évoquant par exemple Jean Piaget,
- utiliser astucieusement une opposition entre effet de théorie et effet de réalité.

Inversement, l'exposé qui a obtenu la note la plus basse (4), sur le dossier traitant des formes contemporaines de la vie religieuse, a accumulé les maladroites :

- un exposé confus parsemé de lectures d'extraits des documents trop longues donnant lieu soit à des interprétations hasardeuses soit à aucune interprétation,
- une formule comme « religion officielle » utilisée sans pouvoir être explicitée autrement qu'en parlant du catholicisme, du protestantisme ou du judaïsme,
- l'ignorance d'une thèse telle que le désenchantement du monde ou encore d'une œuvre comme *Les formes élémentaires de la vie religieuse*.

Demeurer fidèle aux textes c'est en dégager les idées principales ; c'est en revanche éviter de les travestir, pour les faire entrer dans un schéma pré-construit. Cette démarche revient à ôter les nuances de textes dont la subtilité fait aussi la richesse. Un exemple peut être fourni avec le texte de Michel Dobry sur les crises politiques où des propos de Michel Crozier ont été prêtés à l'auteur alors même qu'il les critique. Il est très risqué d'extraire des mots du texte, de s'en emparer sans conserver leur inscription dans l'argumentation générale ; ce faisant, on peut les utiliser à mauvais escient en en détournant le sens. Parmi les conseils qui peuvent être répétés aux candidats préparant l'épreuve, on peut recommander d'identifier le cheminement du raisonnement dans la structure du texte en mentionnant notamment la thèse défendue, la méthode utilisée, les résultats présentés en les inscrivant dans un ensemble plus large de travaux. Dans cette perspective, il peut s'avérer astucieux de lire avec une

application particulière les conclusions et introductions. Cela facilite souvent la restitution et la compréhension des thèses contenues dans le dossier.

Repérer des aspects élémentaires quant à la nature des textes donnés peut aider à construire une argumentation : ainsi, le fait de remarquer qu'un dossier se compose d'un texte théorique et d'un texte plus empirique ou d'un texte ancien et d'un texte récent ou encore de textes relevant de disciplines ou de lignes d'analyse différentes peut offrir un point d'entrée suggestif pour procéder au commentaire dudit dossier.

Parmi les réels motifs de satisfaction qui peuvent être signalés :

- de bons commentaires des documents iconographiques que contenait le dossier sur les âges de l'immigration ;
- l'interprétation de l'encadré méthodologique d'un article de la revue *Economie et Statistique* ;
- un dossier plutôt difficile sur l'étude des professions a donné lieu à de bonnes prestations parce que les candidats ont su bien exploiter un angle de traitement par ses enjeux théoriques ;
- les efforts pour que les analyses prennent appui sur les titres d'articles ou les titres de dossier.

Il est nécessaire de le rappeler : il est attendu des candidats qu'ils utilisent et maîtrisent le vocabulaire des sciences sociales de préférence à une langue de sens commun. Exemple : la conflictualité du travail n'est pas assimilable à la catégorie de « malaise du travail ». Ce mode d'expression approximatif peut rapidement devenir le support d'exposés où le candidat parle pour ne rien dire au moyen de tautologies, comme « la baisse de la syndicalisation affaiblit les syndicats » ou « la baisse des actions [de contestation] explique la baisse de la conflictualité », de phrases creuses, reprenant sous la forme d'un catalogue de remarques dispersées, des éléments prélevés dans les textes et restitués « en vrac ». De même, la qualification d'un texte de « fondateur » implique d'être capable de caractériser ce qui justifie une telle qualification.

Si les connaissances sont dans l'ensemble tout à fait honnêtes, quelques motifs de stupéfaction peuvent néanmoins être relevés :

- * la notion d'institution totale a pu être ignorée ;
- * la différence entre la décentralisation et la déconcentration administrative n'est pas assimilée ; seule la tentative de réforme gaullienne de « régionalisation » a été mentionnée... pour être située en 1958 ;
- * « qu'est-ce qu'un notable ? » est une question relativement ouverte qui ne doit pas crispier outre mesure un candidat ;

* la carrière politique de Jacques Chirac ne commence pas dans les années 1980.